

JOURNAL OFFICIEL

DE LA

COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE

DU CHARBON ET DE L'ACIER

ÉDITÉ PAR LE SERVICE DES PUBLICATIONS DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE À LUXEMBOURG

30 AVRIL 1956

ÉDITION DE LANGUE FRANÇAISE

5^e ANNÉE N° 10

SOMMAIRE

HAUTE AUTORITÉ

Programmes prévisionnels pour le deuxième trimestre 1956

I. Introduction	123/56
II. Programme prévisionnel «Charbon»	124/56
III. Programme prévisionnel «Sidérurgie»	126/56

Informations

<i>Communication faite par le Gouvernement de la République italienne à la Haute Autorité relative à la suspension des droits de douane à l'entrée en Italie sur la fonte en provenance des pays membres de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, décidée sur invitation de la Haute Autorité (paragraphe 30 de la Convention relative aux Dispositions transitoires)</i>	128/56
--	--------

ASSEMBLÉE COMMUNE

Informations

<i>Session ordinaire 1955-1956. — Ordre du jour de la séance publique du mardi 8 mai 1956 à Strasbourg</i>	129/56
--	--------

CONSEIL DE MINISTRES

Informations

<i>Accord complémentaire à l'Accord du 21 mars 1955 relatif à l'établissement de tarifs directs internationaux ferroviaires</i>	130/56
---	--------

HAUTE AUTORITÉ

PROGRAMMES PRÉVISIONNELS POUR LE DEUXIÈME TRIMESTRE 1956

I. Introduction

Les programmes prévisionnels de caractère indicatif, établis conformément à l'article 46 du Traité portant sur la production, la consommation, l'exportation et l'importation de charbon et d'acier au deuxième trimestre 1956 se fondent sur les considérations suivantes touchant l'évolution générale de la conjoncture dans les pays de la Communauté.

A l'heure actuelle, l'évolution économique des pays de la Communauté est caractérisée par un vif essor conjoncturel et de nettes reprises saisonnières. Toutefois, le rythme d'expansion est plus marqué au niveau de la demande qu'au niveau de l'offre, étant donné que dans la plupart des pays le rythme de l'expansion de l'offre se heurte à une pénurie croissante dans le domaine de la main-d'œuvre et, partiellement, dans le domaine des réserves de capacité et pour certaines matières premières et certains avant-produits.

Du côté de la *demande*, l'accroissement rapide de la production et de l'emploi enregistré au cours des derniers mois de 1955, ainsi que les augmentations considérables des salaires et des revenus permettent de prévoir encore une expansion marquée de la demande. A cela, il faut ajouter que, non seulement l'activité d'investissement continue d'être très vive dans tous les pays, mais que, depuis l'automne de l'année précédente, la consommation s'est, elle aussi, considérablement accrue et que, plus particulièrement, la demande de biens de consommation durables progresse rapidement. L'activité du bâtiment, la politique financière des pouvoirs publics et notamment les investissements publics, de même que — et ce n'est pas le facteur le moins important — la demande d'exportations, continueront certainement aussi à contribuer à l'expansion générale rapide de la demande.

Il ne semble guère que les mesures prises récemment en matière de crédit par les divers pays puissent freiner cette expansion de la demande à un point tel qu'il faille s'attendre, au cours du deuxième trimestre 1956 à ce que le rythme d'expansion de la demande, et plus particulièrement la production industrielle, s'en trouvent ralentis.

Du côté de l'*offre*, apparaissent depuis peu certains facteurs limitatifs qui freineront probablement la progression de la production industrielle au cours du deuxième trimestre 1956, plus nettement que dans la période correspondante de l'année précédente. Par rapport à l'année écoulée, ce sont tout d'abord les réserves de main-d'œuvre qui ont sensiblement diminué. Ce sera probablement le manque d'ouvriers qualifiés qui se fera sentir dans tous les pays de la Communauté — bien que dans une mesure variable — et le rythme d'accroissement de la production diminuera. A ceci s'ajoute que les réserves de capacité encore existantes ont non seulement nettement diminué par rapport à l'année passée, mais que dans certains domaines, notamment dans l'industrie des biens d'investissement, elles sont parfois déjà épuisées ou commencent à s'épuiser. Enfin, dans certains secteurs (p. ex. dans l'industrie du charbon et de l'acier et dans l'industrie du bâtiment) apparaissent des goulots d'étranglement, qui ne peuvent que difficilement être supprimés au moyen d'importations correspondantes et qui ralentiront eux aussi vraisemblablement le rythme général d'expansion.

La production industrielle pourra donc certainement exploiter dans une moins grande mesure qu'au cours de la période correspon-

dante de l'année dernière les réserves d'expansion, sous forme de réserves de capacité et de main-d'œuvre. Dans son rythme d'expansion elle dépendra au contraire beaucoup plus qu'avant du renfort apporté par les installations nouvelles ainsi que des améliorations possibles de la productivité. Ceci vaut notamment pour l'Allemagne et les Pays-Bas et dans une certaine mesure pour la Belgique, mais beaucoup moins pour l'Italie et la France, où les réserves d'expansion du côté de l'offre devraient être encore plus importantes.

Même si l'intense activité qui s'est manifestée ces temps derniers dans le domaine des investissements fait espérer un accroissement rapide soutenu des nouvelles installations et de la productivité, ces facteurs d'expansion

devraient cependant être à peine suffisants pour compenser l'amenuisement de la marge d'expansion que l'on doit attendre du fait de la contraction probable du taux d'accroissement de l'emploi et de la diminution rapide des réserves de capacité.

Dans l'ensemble, malgré l'accroissement rapide et continu de la demande, la marge d'expansion du côté de l'offre et par conséquent le taux d'accroissement de la production industrielle au deuxième trimestre 1956 devraient donc être légèrement inférieurs à ce qu'ils étaient au cours de la période correspondante de l'année dernière, alors que la production industrielle des pays de la Communauté se situait à 13 % au-dessus du trimestre correspondant de l'année précédente.

II. Programme prévisionnel «Charbon»

Deuxième trimestre 1956

Conformément à l'article 46 du Traité, la Haute Autorité a établi, sur la base de renseignements fournis par les Gouvernements des pays membres, un programme prévisionnel de caractère indicatif portant sur la production, la consommation, l'exportation et l'importation de charbon au deuxième trimestre 1956.

L'examen de la situation fait ressortir avant tout une activité accrue de l'industrie sidérurgique dont la demande en coke est encore de 400.000 tonnes supérieure à celle prévue pour le premier trimestre. Les cokeries paraissent en état de suivre le mouvement avec des enfournements en augmentation de plus de 600.000 tonnes. Il faut cependant souligner que si l'industrie de carbonisation est en mesure d'assurer les besoins en coke, elle ne le fait de plus en plus que grâce à l'utilisation de vieilles batteries à mauvais rendement.

Pour les autres secteurs, on assiste à une diminution saisonnière de la demande qui se fait sentir surtout dans les foyers domestiques, les centrales thermiques et les usines à gaz. C'est ainsi que dans l'ensemble, et malgré les besoins accrus des cokeries, la demande en houille par rapport au trimestre précédent est inférieure d'environ 3 millions de tonnes.

La situation n'en est pas pour autant allégée car la production, de son côté, se trouve elle

aussi en baisse de 3,7 millions de tonnes, le deuxième trimestre comptant quatre jours de moins de travail que le premier trimestre.

Les exportations vers les pays tiers, prévues pour le deuxième trimestre, restent pour la houille comme pour le coke au niveau de ces derniers mois.

Du point de vue des importations, celles en provenance des pays tiers autres que les U.S.A. s'élèveraient à environ 1 million de tonnes dont la moitié en provenance du Royaume-Uni. Ces importations sont de faible ampleur comparées aux tonnages que les pays de la Communauté doivent importer des U.S.A. L'examen du bilan de la Communauté fait apparaître en effet un déficit de l'ordre de 6 millions de tonnes à combler par du charbon américain. Il est possible à cet égard de confirmer la bonne réalisation de ces importations qui au mois de janvier se sont montées à environ 2 millions de tonnes et au mois de février à plus de 1,5 million de tonnes.

Les estimations, base de cet examen de la situation, ont été établies en février. A cette époque, on ignorait encore quelles seraient la durée et l'ampleur de la vague de froid. Le bilan de celle-ci n'est pas encore connu. En tout cas, le gel intense a provoqué une désorganisation des transports et spécialement des trans-

ports par eau, créant des difficultés d'approvisionnement. Faute des moyens de transport nécessaires, les mines ont même dû stocker. Du point de vue de la consommation, il est encore impossible de chiffrer les conséquences du froid du mois de février. Sur toute la campagne d'hiver, celles-ci seront peut-être moins importantes qu'on ne pourrait le croire au premier abord compte tenu de l'hiver très modéré qui a régné jusqu'à la fin de janvier. Cependant, les consommateurs ayant vécu de façon anormale

sur leurs stocks, il est nécessaire dès le printemps de reconstituer ces derniers.

On trouvera ci-dessous le tableau des prévisions de la Communauté pour le deuxième trimestre 1956 de production, des besoins des différents secteurs de consommation, d'importation et d'exportation pour la houille et les agglomérés de houille, le coke de four, les briquettes et le semi-coke de lignite.

TABLEAU I

**Etat des approvisionnements et des besoins en combustibles solides
de la Communauté**

Prévisions pour le deuxième trimestre 1956

en milliers de tonnes

	Houille & agglomérés de houille	Coke de four	Briquettes & semi-coke de lignite
1) Production de houille	60.800	18.600	4.150
2) Brai pour agglomération ⁽¹⁾	100	—	—
3) Consommation propre	6.200	500	260
4) Livraisons au personnel	1.200	40	70
5) Stocks au début du trimestre	6.000	260	—
6) Stocks à la fin du trimestre	5.500	420	—
7) Mise (+) ou reprise (—) aux stocks (6—5) . .	— 500	+ 160	—
8) Disponibilités indigènes (1+2—3—4)	54.000	17.900	3.820
9) Importations en provenance des pays tiers:			
a) pays autres que les U.S.A.	1.050	—	1.100
b) U. S. A.	5.800	—	—
c) Total	6.850	—	1.100
10) Disponibilités totales (8+9c)	60.850	17.900	4.920
11) Consommation apparente	59.650	16.850	4.750
Totaux dont: ⁽²⁾			
a) Cokeries	24.800	—	—
b) Usines à gaz	3.000	—	—
c) Centrales électriques	5.500	—	—
d) Industrie sidérurgique	1.300	11.300	200
e) Autres industries	10.200	2.300	—
f) Chemins de fer	4.400	—	—
g) Foyers domestiques	9.100	2.500	3.000
12) Exportations vers les pays tiers	1.950	1.200	120
13) Besoins totaux	61.600	18.050	4.870

⁽¹⁾ Production d'agglomérés moins consommation de houille dans les fabriques d'agglomérés.

⁽²⁾ Compte tenu des corrections pour bas-produits en Allemagne.

III. Programme prévisionnel «Sidérurgie»

Deuxième trimestre 1956

Le programme prévisionnel «Sidérurgie» pour le deuxième trimestre de 1956 que l'on trouvera ci-dessous, représente le résultat de la première tentative réalisée par la Haute Autorité de chiffrer à l'avance l'évolution probable des disponibilités et des consommations de la Communauté dans son ensemble, et des échanges avec les pays tiers pour les principaux produits et matières premières sidérurgiques du Traité.

Sur la base des derniers renseignements disponibles sur les productions, les consommations et les échanges, et des tendances qui s'en dégagent, ainsi que d'hypothèses plausibles sur l'évolution future de ces quantités — compte tenu en particulier de l'évolution escomptée de la situation économique générale — l'on a essayé de déterminer les niveaux qui pourraient être atteints en avril-juin 1956 et de donner un aperçu de la nature de l'équilibre des approvisionnements qui pourrait être réalisé pendant cette période.

Il y a lieu d'observer que la Haute Autorité ne disposait pas pour ce faire, comme dans le cas des produits charbonniers, de bilans ou de programmes nationaux. Par ailleurs, les renseignements statistiques disponibles sur certains éléments importants, tels que les stocks, sont incomplets. Pour ces raisons, jointes aux fluctuations rapides et souvent imprévisibles de l'activité sidérurgique, les chiffres contenus dans le texte et dans le tableau II ci-dessous, comportent des marges d'incertitude considérables, supérieures à celles qui correspondent au programme charbonnier qui précède.

A ces marges d'incertitude près, il apparaît que la situation des approvisionnements de la Communauté en produits et matières premières sidérurgiques continuera à être tendue au second trimestre de 1956, surtout en ce qui concerne les approvisionnements en acier et en ferraille.

A. ACIER - Compte tenu de l'évolution prévue de la production industrielle et du niveau des investissements de la Communauté, ainsi

que des chiffres de commandes de produits sidérurgiques enregistrées par les usines, il est probable que celles-ci suivront au second trimestre l'allure de marche maxima qu'elles seront en mesure d'atteindre. Il n'est cependant guère possible d'escompter que la production d'acier brut de la Communauté puisse dépasser 14,1 millions de tonnes ⁽¹⁾. Ce chiffre, qui correspond aux prévisions les plus optimistes, ne pourra être atteint que si la production journalière dépasse de 6 % le niveau enregistré pendant les six mois qui précèdent la période considérée et se place, par conséquent, à la limite des capacités de production des aciéries.

Les importations de la Communauté ne pourront pas dépasser un niveau légèrement supérieur à la moyenne de l'année 1955, soit 0,3 millions de tonnes ⁽²⁾.

En ce qui concerne les exportations, il y a lieu d'observer que l'accroissement extrêmement rapide des commandes émanant des pays tiers qui prévaut depuis le milieu de 1955 s'est poursuivi au début de 1956. Quoique les livraisons des usines pour exportation aux pays tiers aient été légèrement plus basses en janvier-février 1956 qu'au quatrième trimestre de 1955, l'on ne peut escompter une continuation de cette tendance. Le niveau des exportations du second trimestre de 1956 ne pourra donc se placer au-dessous du niveau des livraisons des mois de janvier et février, soit 2,35 millions de tonnes ⁽³⁾ et aura une tendance à être plus élevé.

Les niveaux prévus de la production industrielle et des investissements portent à croire que la consommation apparente de la Communauté tendrait à être supérieure

⁽¹⁾ Lingots et moulages, y compris la production des fonderies d'acier indépendantes.

⁽²⁾ En équivalent d'acier brut.

aux 12,05 millions de tonnes⁽¹⁾ qui seraient disponibles d'après les prévisions ci-dessus. Cependant, il y a lieu de tenir compte du fait qu'un stockage a eu lieu en 1955. Une réduction du rythme de stockage permettrait probablement, dans les hypothèses retenues ci-dessus, de satisfaire les besoins de consommation réels.

B. **FONTE** - Compte tenu, entre autres facteurs, du nombre de jours fériés (chômés par les aciéries, mais non par les hauts fourneaux) plus grand au deuxième qu'au premier trimestre, l'augmentation relative de production de fonte qui pourrait être réalisée pendant la période considérée serait légèrement plus élevée que dans le cas de l'acier et pourrait porter la production des hauts fourneaux de la Communauté à 10,9 millions de tonnes. Un peu plus de fonte pourrait être consommée en aciérie, mais les disponibilités pour les fonderies ne croîtront guère.

Le commerce extérieur de fonte de la Communauté est très faible et pratiquement équilibré.

C. **COKE SIDÉRURGIQUE** - Sur 11,3 millions de tonnes disponibles d'après le tableau I, 11,2 seront absorbées pour la production de fonte (aux installations d'agglomération de minerai et aux hauts fourneaux) et pour les

autres usages sidérurgiques. Le léger surplus éventuel contribuerait à reconstruire les stocks des usines.

D. **FERRAILLE** - Les prévisions que l'on trouvera au tableau II tiennent compte:

- a) pour les chutes d'aciérie, de la continuation de la haute conjoncture, qui tend à réduire le chutage;
- b) pour la collecte intérieure, de l'amélioration saisonnière;
- c) pour la consommation des aciéries, des quantités légèrement plus élevées de fonte probablement disponibles au second trimestre.

A des disponibilités totales de ferraille de 5,95 millions de tonnes s'oppose une consommation prévisible de 6,65 millions de tonnes. Compte tenu des difficultés d'importation, une réduction des stocks serait nécessaire et toutes les mesures d'économie de ferraille restent à l'ordre du jour.

E. **MINERAI** - Les disponibilités prévisibles de minerai marchand de la Communauté (5,8 millions de tonnes de Fe contenu) permettront de satisfaire 69 % des consommations prévues. Il est peu probable que les stocks, qui ont beaucoup baissé en 1955 (tout au moins dans les mines) soient encore réduits. Une légère augmentation des importations, par rapport au niveau de 1955, est à prévoir.

⁽¹⁾ En équivalent d'acier brut.

TABLEAU II

Prévisions des disponibilités et consommations de la Communauté en produits et matières premières sidérurgiques

Deuxième trimestre 1956

<i>en millions de tonnes</i>		<i>en millions de tonnes</i>	
A. Acier Brut		D. Ferraille ⁽²⁾	
1) Production	14,1	14) Disponibilités de chutes d'aciérie	3,5
2) Importations	0,3	15) -id- collecte intérieure	2,45
3) Disponibilités totales (1+2)	14,4	16) Disponibilités totales (14+15)	5,95
4) Consommation apparente intérieure	12,2	17) Consommation des hauts fourneaux	1,1
5) Exportations	2,35	18) Consommation des aciéries	5,55
6) Total (4+5)	14,55	19) Consommation totale (17+18)	6,65
		20) Reste à couvrir par importations ou variations de stocks (19-16)	0,7
B. Fonte		E. Minerai de fer (Fe contenu)	
7) Production	10,9	21) Production de minerai marchand	5,8
8) Consommation en aciérie	9,85	22) Consommation pour production de fonte ⁽¹⁾	8,45
9) Reste disponible pour fonderies (7-8)	1,05	23) Consommation des aciéries	0,1
C. Coke		24) Consommation totale (22+23)	8,55
10) Disponibilités pour sidérurgie	11,3	25) Reste à couvrir par importations nettes ou variations de stocks (24-21)	2,75
11) Consommation pour production de fonte ⁽¹⁾	10,8		
12) Consommation pour autres usages sidérurgiques	0,4		
13) Total (11+12)	11,2		

⁽¹⁾ Hauts fourneaux et installations d'agglomération.

⁽²⁾ Compte non tenu des fonderies d'acier indépendantes.

INFORMATIONS

Communication faite par le Gouvernement de la République italienne à la Haute Autorité relative à la suspension des droits de douane à l'entrée en Italie sur la fonte en provenance des pays membres de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, décidée sur invitation de la Haute Autorité (paragraphe 30 de la Convention relative aux Dispositions transitoires)

Le Gouvernement de la République italienne a fait savoir à la Haute Autorité par lettre de l'Ambassadeur d'Italie à Luxembourg, datée du 30 mars 1956, qu'il prenait toutes les dispositions nécessaires pour assurer la prorogation jusqu'au 14 juillet 1956 de la suspension des droits de douane à l'entrée en Italie sur les fontes en

provenance des pays membres de la Communauté, suspension qui venait à échéance le 31 mars 1956.

Le régime applicable à partir du 14 juillet 1956 fera l'objet d'une décision ultérieure.

ASSEMBLÉE COMMUNE

INFORMATIONS

SESSION ORDINAIRE 1955-1956

Séance publique du mardi 8 mai 1956
à 11.00 heures
à la Maison de l'Europe
Strasbourg

Ordre du jour

Fixation de l'ordre du jour

Conformément à une proposition du Comité des Présidents, soumise à l'Assemblée Commune et adoptée par elle au cours de la séance publique du vendredi 16 mars, la première partie de la Session ordinaire 1956, qui se tiendra du 8 au 12 mai 1956, s'ouvrira sur un *exposé introductif* au Rapport général sur l'Activité de la Communauté pour l'exercice 1955-1956 par M. René Mayer, Président de la Haute Autorité. Cet exposé introductif serait suivi d'une *discussion générale*.

En outre, l'Assemblée a exprimé l'intention de consacrer un débat général aux problèmes de l'intégration européenne sur la base des rapports publiés par le Comité Intergouvernemental créé après la Conférence de Messine. Ces rapports seront communiqués au Groupe de travail qui aura ainsi l'occasion de préparer le débat public.

Enfin, il n'est pas exclu que le Groupe de travail termine avant mai certains de ses travaux, notamment un projet de rapport établi par M. Fohrmann, sur le rôle des groupes politiques à l'Assemblée Commune.

Il y a lieu de rappeler ici que l'Assemblée Commune s'est déclarée d'accord pour que tous les rapports émanant des commissions permanentes et se rapportant soit au rapport général sur l'activité de la Communauté, soit à des problèmes particuliers, soient traités au cours de la deuxième partie de la Session ordinaire, prévue à partir du 18 juin 1956.

Luxembourg, le 13 avril 1956

CONSEIL DE MINISTRES

INFORMATIONS

ACCORD COMPLÉMENTAIRE

à l'Accord du 21 mars 1955 relatif à l'établissement de tarifs directs internationaux ferroviaires ⁽¹⁾

**LES REPRÉSENTANTS DES GOUVERNEMENTS
DES ÉTATS MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ
EUROPÉENNE DU CHARBON ET DE L'ACIER
RÉUNIS AU SEIN DU CONSEIL,**

Vu les dispositions de l'article 70 du Traité du 18 avril 1951 instituant la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier,

En exécution des dispositions du paragraphe 10 alinéa 2 et alinéa 3, 2° de la Convention relative aux dispositions transitoires, concernant l'établissement de tarifs directs internationaux,

Vu l'Accord du 21 mars 1955 relatif à l'établissement de tarifs directs internationaux ferroviaires,

SONT CONVENUS DE CE QUI SUIT:

Article premier

Il est ajouté au paragraphe 3 de l'Annexe II à l'Accord du 21 mars 1955 susvisé un nouvel alinéa rédigé dans les termes suivants:

«Toutefois, jusqu'au 30 avril 1959, les coefficients limites des taxes de parcours italiennes sont limités à la valeur du coefficient national italien à la distance de

a) 500 km du 1^{er} mai 1956 au 30 avril 1958;

b) 700 km du 1^{er} mai 1958 au 30 avril 1959».

Article 2

Il est ajouté à l'Accord du 21 mars 1955 susvisé une Annexe III rédigée comme suit:

«ANNEXE III

à l'Accord du 21 mars 1955
relatif à l'établissement de tarifs directs
internationaux ferroviaires

Les transports de charbon et d'acier, comportant l'utilisation continue des lignes de plusieurs États membres

- en provenance d'un État tiers et à destination d'un État membre de la Communauté,
- en provenance d'un État membre de la Communauté et à destination d'un État tiers,
- en provenance d'un État tiers et à destination d'un État tiers en transit à travers des États membres de la Communauté,

bénéficient, pour leur trajet dans les États membres de la Communauté, des dispositions prévues par l'Accord».

Article 3

Le texte du présent Accord complémentaire, consigné au procès-verbal des délibérations du Conseil, sera publié au *Journal Officiel de la Communauté*.

Le présent Accord entrera en vigueur le 1^{er} mai 1956.

⁽¹⁾ Cet Accord complémentaire a été conclu au cours de la 31^{ème} session du Conseil tenue le 16 mars 1956.

PUBLICATIONS
de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier

EDITIONS DE L'ASSEMBLÉE COMMUNE

		Périodiques		Prix	
		F. B		F. F	
Bulletin trimestriel de Bibliographie		20,—		140,—	
Abonnement pour l'année 1956		65,—		450,—	
Nos de référence	Informations mensuelles sur la Communauté européenne du charbon et de l'acier et sur l'intégration européenne	15,—		100,—	
	Abonnement pour l'année 1956 (12 numéros)	150,—		1050,—	
Brochures					
212	Débats de l'Assemblée Commune. Compte rendu in extenso de la Session d'ouverture du 10 au 13 septembre 1952 et de la Session du 10 au 13 janvier 1953 (N° 1)	65,—		450,—	
1033	Idem: Session extraordinaire du 11 mars 1953 (N° 2) . . .	9,—		65,—	
1074	Idem: Session ordinaire du 12 mai 1953 (N° 3)	4,—		30,—	
1134	Idem: Session ordinaire du 15 au 23 juin 1953 (N° 4) . .	70,—		490,—	
1273	Idem: Session extraordinaire du 14 au 16 janvier 1954 (N° 5)	50,—		350,—	
1450	Idem: Session ordinaire du 11 au 21 mai 1954 (N° 6) . .	120,—		840,—	
1533	Idem: Session extraordinaire du 29 novembre au 2 dé- cembre 1954 (N° 7)	60,—		420,—	
1617	Idem: Session extraordinaire du 6 au 9 mai 1955 (N° 8)	22,—		150,—	
1622	Idem: Session ordinaire du 10 au 14 mai et du 22 au 24 juin 1955 (N° 9)	120,—		840,—	
1153	Premier Rapport annuel (septembre 1952 - septembre 1953) Réunion jointe des Membres de l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe et des Membres de l'Assemblée Com- mune. Compte rendu in extenso (*)	43,—		300,—	
1129	Séance du 22 juin 1953	30,—		200,—	
1458	Séance du 20 mai 1954	22,—		150,—	
1462	Séance du 27 octobre 1955	22,—		150,—	
1525	Règlement de l'Assemblée Commune	30,—		210,—	
8401	Bibliographie Analytique du Plan Schuman et de la CECA	40,—		280,—	
8402	Catalogue Analytique du Fonds de la CECA	70,—		500,—	

Les publications mentionnées ci-dessus sont imprimées dans les quatre langues officielles de la Communauté. Les publications marquées d'un astérisque (*) existent également en langue anglaise.

PUBLICATIONS
réalisées pour l'Assemblée Ad Hoc

1001	Compte rendu in extenso de la Séance d'ouverture du 15 septembre 1952, de la Séance du 7-10 janvier 1953, de la Séance du 6-10 mars 1953	120,—	840,—
15	Rapport de la Commission Constitutionnelle (20 déc. 1952) . . .	60,—	420,—
1078	Projet de Traité portant Statut de la Communauté européenne	30,—	210,—

Ces ouvrages sont imprimés en cinq langues (français, allemand, anglais, italien et néerlandais).

Les commandes doivent être adressées aux Bureaux de vente et d'abonnement indiqués à la dernière page du *Journal Officiel de la Communauté*. Pour la Grande-Bretagne et le Commonwealth britannique, les commandes sont reçues par «H. M. Stationery Office», Post and Trade Section, Cornwall House, Stamford Street, London S. E. 1